

TERMES DE REFERENCE POUR CONSULTANTS OU PRESTATAIRES INDIVIDUELS

Titre : Consultant pour l'accélération de la vaccination contre le COVID-19, en Haiti.		Durée de la consultation : Deux (2) mois _ (42 jours ouvrables)	
Type de Contrat: <input checked="" type="checkbox"/> Consultant <input type="checkbox"/> Contractant individuel à plein temps <input type="checkbox"/> Contractant individuel à temps partiel		Catégorie: <input type="checkbox"/> Nationale <input checked="" type="checkbox"/> Internationale	
Affectation: <input type="checkbox"/> A domicile <input checked="" type="checkbox"/> Au bureau		Section: SANTE- NUTRITION/Immunisation	

1. CONTEXTE

Depuis décembre 2019 le monde assiste à l'émergence d'une nouvelle maladie, la COVID-19, due à un nouveau coronavirus SARS-CoV-2. Ayant pour point de départ, la ville de Wuhan en Chine, l'épidémie de COVID-19 a diffusé en quelques semaines en Chine et émergé sur tous les continents, avec 189 pays touchés, conduisant à une pandémie mondiale déclarée par l'OMS le 11 mars 2020.

La pandémie de coronavirus COVID-19 est classée comme « urgence de santé publique de portée internationale » par l'Organisation Mondiale de la Santé depuis le 11 mars 2020.

Au niveau mondial, 202,608,306 de cas confirmés ont été recensés depuis le 31 décembre 2019, dont 4,293,591 décès soit une létalité de 2.1% à ce jour (08 Aout 2021).

Haiti n'a pas été épargné et est confronté à cette vague épidémique depuis le 19 Mars 2020, qui s'est diffusée à tout le territoire. Depuis le début de l'épidémie, Haiti a recensé à la date du 05 Aout 2021, 20,507 cas confirmés dont 15 659 guéris et 576 décès, soit une létalité de 2.81%.

C'est dans ce contexte que le monde s'est engagé dans la vaccination contre le covid-19 à travers le mécanisme de Facilité COVAX, qui est le seul moyen de garantir aux populations d'avoir rapidement accès, de façon juste et équitable, à des vaccins sûrs et efficaces. Pour les pays engagés dans le mécanisme de Facilité COVAX, ils recevront gratuitement des vaccins pour couvrir 20% de leur population totale.

Haiti engagé dans le mécanisme COVAX a lancé la vaccination contre le COVID-19 le 16 Juillet 2021 à Port -au-Prince et procède à une extension progressive du nombre de sites de vaccination à travers le pays afin de les rapprocher des populations.

A ce jour, 09082021 Haiti compte 40 sites de vaccination fonctionnels avec 15113 personnes vaccinées.

Le Ministère de la Sante à travers l'UCNPV projette d'augmenter le nombre de sites à 200 d'ici le 30 septembre 2021 et vacciner au moins 250 000 personnes avec le vaccin MODERNA récemment reçu dans le pays.

Pour accompagner les efforts du pays dans ce contexte de pandémie au COVID-19, l'UNICEF se propose de mettre à disposition, un Consultant International Logisticien Vaccine Management, en vue de renforcer l'accélération de la mise en place et suivi des performances des sites de vaccination contre le COVID-19 en Haiti pour une durée de deux (02) mois.

2. BUT DE LA CONSULTANCE

Cette consultance a pour but d'apporter un appui technique au MSPP à travers l'UCNPV dans l'accélération de la vaccination contre le COVID-19 en Haiti.

3. OBJECTIFS CIBLES

Le consultant fournira une assistance technique et son expertise aux acteurs de terrain, à l'UCNPV, et au bureau UNICEF pays en matière de :

- Evaluation des sites de vaccination,
- Formation des prestataires
- Supervision du fonctionnement global des sites de vaccination, de la gestion des vaccins et de la chaîne de froid,
- Appui dans la gestion, analyse, validation et partage des données de vaccination et des stocks de vaccins.

4. Protection des Enfants

Ce rôle implique-t'il un contact direct avec les enfants?

OUI NON. Si OUI, veuillez cocher tout ce qui est applicable:

Rôle de contact direct OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / mois de contact interpersonnel direct avec des enfants ou de travail dans leur proximité physique immédiate, avec une supervision limitée par un membre du personnel plus expérimenté:

Rôle dans la saisie de données sur les enfants OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / de mois de gestion ou de transmission d'informations personnelles à caractère d'identification d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos):

Pour plus d'informations, veuillez consulter les FAQs et les mises à jour disponible sur le "[SharePoint:Child Safeguarding](#)" et [Child Safeguarding FAQs and Updates](#) .

5. TACHES ASSIGNEES

(Les dates de remise des livrables/produits et les détails sur la façon dont le travail doit être soumis (par exemple la soumission sous forme électronique, copie papier, les logiciels qui devront être utilisés, etc) ainsi que **les indicateurs de performance pour évaluer les résultats** (par exemple la valeur des services rendus par rapport à leurs coûts, etc).

Sous la supervision directe du Senior immunisation spécialiste de l'Unicef, le consultant international travaillera en étroite collaboration avec le consultant international en Chaîne de froid et Logistique pour la vaccination anti COVID-19, l'équipe Immunisation de l'UNICEF, le Consultant National en gestion de l'approvisionnement en vaccins et consommables et assistance technique pour la chaîne du froid et logistique dans le cadre de la vaccination anti COVID, le comité logistique et chaîne du froid et la Coordination de l'UCNPV au MSPP. Il fournira un appui technique dans les activités s suivantes :

Activités Clés	Méthodologie Attendue	Outils/Données à fournir	Produits Finaux/Livrables	Délais Prévus
Plan de travail pour l'accélération de la vaccination	Revue documentaire/ séances de travail	Compte rendu de réunion	<ul style="list-style-type: none"> Plan de travail du consultant, soumis et validé par le superviseur 	A la fin du Mois 1
Evaluation des sites de vaccination,	Séances de travail Visites de terrain	Compte rendu de réunion	Sont soumis dans les délais au superviseur et validés : <ul style="list-style-type: none"> Plan d'évaluation des sites Rapport d'évaluation des sites 	Mois 1, 2,
Appui à la formation des prestataires	Formation en ligne /Ateliers in situ	Guide de formation	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de formation soumis et validé 	Mois 1, 2,
Supervision du fonctionnement global des sites de vaccination, de la gestion des vaccins et de la chaîne de froid, Suivi de la mise en œuvre des mesures correctrices des écarts relevés.	Visites de terrain Séances de travail	Compte rendu de réunion	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de supervision soumis dans les délais et validé 	Mois 1, 2,
Appui dans la gestion, analyse, validation et partage des données de vaccination et des stocks de vaccins.	Revue documentaire/ Réunions techniques	Compte rendu de réunion	Sont soumis dans les délais et validés par le superviseur : <ul style="list-style-type: none"> Rapport journalier des données de vaccination et du nombre de sites fonctionnels Rapport hebdomadaire des stocks de vaccins au niveau central, départemental et les sites de vaccination 	Mois 1, 2, Mois 1, 2,

6. QUALIFICATIONS NECESSAIRES (Y COMPRIS CONNAISSANCES SPECIALISEES)

- Un diplôme de Maîtrise scientifique en gestion de la logistique de la sante, chaîne d'approvisionnement, logistique vaccinale ou tout autre domaine liés à la santé est requis. Ou
- Être un professionnel de la santé (Niveau maitrise minimum) (médecin, paramédical) ou autres domaines liés à la santé (pharmacie, ingénieur)
- ***Un diplôme universitaire de licence peut être accepté, moyennant deux année additionnelles d'expérience.(licence professionnelle, ingénieur des travaux) au moins en logistique de la santé, logistique vaccinale
- Avoir une bonne connaissance sur l'évaluation des capacités de stockage et de la Gestion Efficace des Vaccins (GEV) ;
- Certificat sur la Logistique Humanitaire est un atout ;
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Aptitude à travailler en étroite collaboration avec des instances gouvernementales.
- Capacité de travail en équipe mais aussi de façon autonome avec un minimum de supervision ;
- Maitrise du logiciel Microsoft Office (Word, Excel, Power point).
- Parfaite maîtrise du français (oral et écrit) ; maîtrise de l'Anglais (oral et écrit) requise.

7. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la gestion de chaîne froid et logistique.
- Une expérience pertinente au niveau international à la fonction de spécialiste Chaîne de froid et Logistique
- Expérience dans l'encadrement d'équipes pays dans la gestion des vaccins et chaîne du froid ;
- Expérience dans les pays en voie de développement ayant un profil similaire à celui d'Haïti ;
- Expérience en matière de réponse aux épidémies et urgences humanitaires
- Expérience en matière de déploiement de vaccins et la vaccination contre le COVID-19

8. CONDITIONS DE TRAVAIL

- Sur le plan administratif, le consultant dépendra du bureau UNICEF/Haiti et travaillera étroitement avec l'équipe du MSPP partenaires.
- Le consultant utilisera son propre matériel de travail (Laptop, téléphone, etc.). Toutefois, selon le besoin, un espace de travail sera mis à sa disposition, dans les locaux de l'UNICEF.
- Le consultant sera tenu de signer un certificat de bonne santé.
- Il/elle devra se soumettre aux règlements de l'UNICEF en matière de sécurité. A ce titre, ses voyages et déplacements sur le terrain seront conditionnés par l'obtention préalable d'une d'un visa de sécurité.
- Un véhicule de location sera mis à la disposition du consultant.
- L'UNICEF applique la politique de tolérance zéro à l'égard toute conduite jugée incompatible avec son mandat et avec les normes de conduite des fonctionnaires des Nations Unies, notamment l'abus ou l'exploitation sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination. L'UNICEF adhère aussi strictement au principe de la protection de l'enfance. Tout candidat considéré pour un recrutement fera l'objet d'une vérification rigoureuse des références et des antécédents et devra adhérer à ces normes et principes.
- Les honoraires du/de la consultant (e) seront payés mensuellement sur présentation d'une facture certifiée par le superviseur et d'un rapport mensuel incluant les livrables de la période. Le paiement final est sujet à une évaluation de performance satisfaisante.

9. TITRE DU SUPERVISEUR DIRECT

Le consultant sera sous la supervision du Sr. Spécialiste Immunisation P4.

10. TERMES DU CONTRAT/COUTS ESTIMATIFS

Le/la consultant (e) est tenu(e) de soumettre dans le cadre de son application :

- Une proposition financière **tout-inclus en USD** (Honoraires et frais connexes, i.e. DSA, « Terminal Expenses », frais de communication et internet) sur la base des TDRs
- Un CV et/ou formulaire P11 (en annexe) à jour
- Une copie scannée du diplôme
- Les coordonnées (nom, téléphone et email) des trois derniers **superviseurs** pour la vérification des références, y compris le superviseur actuel si possible.
- Une attestation d'assurance médicale valide, incluant une clause formelle d'évacuation médicale (y compris en cas d'infection au Covid-19) ;

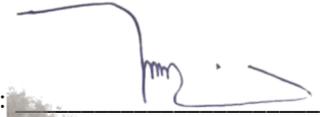
11. VOYAGE RENTRANT DANS LE CADRE DU CONTRAT (si nécessaire)

Les missions de terrain seront nécessaires dans le cadre de cette consultation à raison dix (10) jours par mois en moyenne. Le consultant devra inclure les couts y afférents dans sa proposition financière.

Les frais de mission seront remboursés sur la base des missions effectivement réalisées et sur présentation d'une facture (F-10) certifiée par le superviseur.

LMM

Approbation du Représentant Adjoint ou du Représentant Adjoint Opérations :



Date : 13 Aug 2021

Approbation du Représentant (s'il s'agit de sélection directe ou si la consultance n'est pas incluse dans le plan annuel)

Date :

i

ⁱ Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérées comme des « fonctionnaires » au sens du Statut et Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux prestations qui y sont prévues (telles que les congés et l'assurance médicale) . Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions Générales des Contrats pour les Services de Consultants et de Contractants Individuels. Ils/elles sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de toutes taxes et / ou droits, conformément aux lois locales ou autres en vigueur.